



L'intersyndicale de l'éducation FSU, FO, Sud Éducation, CGT Éduc'action appelle les personnels AESH à la grève le 8 avril

POUR DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE, CONTRE LA PRÉCARITÉ, CONTRE LES PIAL



En réponse à l'obstination du ministre qui refuse de s'engager vers une amélioration des conditions d'emploi des AESH et en réponse à la dégradation de leur mission depuis la création des PIAL, les organisations FSU, CGT éduc'action, FNEC-FP-FO, SUD éducation du Gard, dans le cadre de l'appel national, appellent les personnels à la grève le 8 avril.

Le ministre répète que l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap est une priorité de son ministère. Pourtant, il fait le choix de maintenir dans la précarité les 110 000 AESH qui jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement de la scolarité de ces élèves.

Malgré la promesse faite il y a un an d'engager un chantier sur le temps de travail et la rémunération, les AESH continuent de subir des temps de travail incomplets, pour 24 heures de travail hebdomadaires, soit 60% en moyenne, pour un salaire net de 760 euros par mois. Donc en-deçà du seuil de pauvreté !

À défaut d'un cadre d'emploi reconnaissant leurs missions, ils et elles sont condamnés à exercer sous contrat, sans pouvoir accéder à un statut leur assurant une garantie d'emploi, de carrière et de formation. On est encore loin d'un véritable métier.

La mise en place des PIAL a considérablement dégradé leurs conditions de travail, puisque les AESH sont désormais appelés à intervenir dans plusieurs écoles ou établissements scolaires, à multiplier les accompagnements d'élèves. Ces services partagés demandant plus d'adaptabilité et de flexibilité, nuisent à la qualité de l'accompagnement, conduisant à du saupoudrage. Il s'agit surtout d'augmenter le nombre d'élèves accompagné-e-s en conservant le même nombre de personnels !

Pour les organisations FSU, FO, Sud Éducation, CGT Éduc'action, il y a urgence à :

- engager une revalorisation des salaires et ouvrir à la possibilité de contrats à temps complets,
- abandonner les PIAL, fer de lance de la politique de mutualisation des moyens,
- créer un véritable statut pour les AESH, sur la base d'une catégorie B de la fonction publique,
- recruter massivement des AESH pour accompagner les élèves à hauteur des besoins.

RASSEMBLEMENT et MANIFESTATION à NÎMES, MAISON CARRÉE

JEUDI 8 AVRIL 2021 - 13H30 - départ de la Manif 14H30

rassemblements et manifestations autorisés par la Préfecture du Gard, en application de l'arrêt du Conseil d'État du 20 oct. 2020 autorisant l'expression d'opinions, y compris pendant les périodes de confinement